



Communiqué de presse, le 24 février 2011

Equity Lab et l'AFMD publient le premier référentiel d'indicateurs pour un « Rapport annuel Diversités »

-
- ⇒ **Destiné aux entreprises de plus de 300 salariés, ce document unique en son genre regroupe l'ensemble des principaux champs mesurables de la diversité (genre, âge, handicap, origine).**
 - ⇒ **Il constitue un excellent outil permettant aux entreprises d'élaborer leur propre rapport annuel des Diversités selon un standard commun, unifié et lisible.**
 - ⇒ **Il a plus largement pour vocation de permettre aux entreprises de rendre compte annuellement de leurs progrès auprès du plus grand nombre.**
-

Force est de constater qu'en France, les politiques de lutte contre les discriminations et de management de la diversité souffrent d'un déficit de crédibilité auprès du grand public et des parties prenantes ; les entreprises peinent en effet à rendre compte des progrès réalisés de façon lisible et comparable.

C'est pourquoi, six ans après le lancement de la Charte de la diversité et dans le prolongement du Label Diversité, Equity Lab et l'Association Française des Managers de la Diversité (AFMD), en collaboration avec les experts issus de 11 grandes entreprises¹ engagées sur ces sujets, ont élaboré un cadre commun de reporting, regroupant en un seul document l'ensemble des champs de la diversité mesurables (âge, handicap, genre, origine). Un travail qui a été enrichi au travers d'une cinquantaine d'auditions auprès d'experts, d'organisations patronales, de syndicats de salariés, de députés et sénateurs et de représentants d'autres entreprises.

Ce 24 février 2011, avec le soutien du groupe L'Oréal, et en présence de Jean-Paul Bailly, Président de La Poste, et de Yazid Sabeg, Commissaire à la Diversité et à l'Égalité des chances, Equity Lab et l'AFMD officialisent la publication du référentiel d'indicateurs « Vers un rapport annuel diversités ».

● **Un référentiel d'indicateurs pour mesurer et rendre compte**

Ce référentiel, unique en son genre, répond aux enjeux suivants :

- Réduire la multitude de reportings et accroître la lisibilité des progrès réalisés auprès de l'ensemble des parties prenantes ;
- Rassembler en un seul document l'ensemble des champs de la diversité ;
- Suivre les progrès en matière de diversité des origines (dans le prolongement du rapport Héran de février 2010).

A la clé pour les entreprises de plus de 300 salariés : un socle constitué d'indicateurs qui portent sur l'ensemble des champs traités par l'entreprise en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité. Ces indicateurs sont à la fois :

- qualitatifs et quantitatifs,
- prioritaires pour un tronc commun à toutes les entreprises ou optionnels en fonction de la réalité de terrain de chacune.

¹ Areva, Bouygues Construction, BNP Paribas, CNP Assurances, EDF, Elior, Lagardère, La Poste, L'Oréal, SFR, SNCF

• Vers des rapports annuels Diversité accessibles au plus grand nombre ?

Equity Lab et l'AFMD appellent le monde politique à s'appuyer sur ces travaux pour organiser le reporting des grandes entreprises en matière de non discrimination et de diversité. « *Ce qui ne se mesure pas, n'existe pas*, souligne Laurence Méhaignerie, Présidente d'Equity Lab. *De plus en plus de grandes entreprises reconnaissent qu'une démarche de reporting aboutie s'accompagne d'une forme d'obligation de rendre compte des progrès dans la durée et dans une forme qui soit accessible au grand public* ».

« *Depuis sa création en 2007, l'AFMD s'est préoccupée de mesurer "les Diversités", précise sa Présidente Soumia Malinbaum. Après la publication d'un premier livre blanc en 2009, le « Rapport Annuel Diversités » conçu par et pour les entreprises marque une nouvelle étape, qui apportera, j'en suis sûre, une contribution importante au débat parlementaire en cours* ».

Equity Lab et l'AFMD proposent aux entreprises de donner suite à ces travaux de façon complémentaire :

- L'Observatoire des politiques diversité, initié par Equity Lab, a pour objectif d'asseoir le référentiel comme un standard commun de reporting et d'amener les entreprises à rendre compte de leurs actions et résultats en matière de diversité auprès du plus grand nombre. Plusieurs entreprises ont déjà manifesté leur intérêt. Pour Alexandra Palt, membre fondateur d'Equity Lab et auteur du référentiel : « *ce projet permet à un plus grand nombre d'entreprises de s'inscrire dans une démarche collective et d'y associer leurs parties prenantes, seul moyen de faire avancer ensemble le secteur privé et la société sur ces sujets* ».
- Une Commission pilotée par l'AFMD aura pour objectif d'articuler le référentiel du Rapport Annuel Diversités avec les exigences du Label diversité pour faciliter sa mise en œuvre par les entreprises et élargir la réflexion de la mesure de la diversité au niveau international afin de doter les entreprises multinationales d'un référentiel commun pour l'ensemble de leurs filiales.

Le référentiel d'indicateurs pour un « Rapport annuel Diversités » est disponible gratuitement en téléchargement sur les sites d'Equity Lab et de l'AFMD.

A propos d'Equity Lab

Equity Lab est un think tank travaillant à l'émergence de nouvelles problématiques sur les questions de diversité et d'action positive. L'association a pour objectif de contribuer à engager la France dans une vision dynamique de l'égalité. Elle aborde des thématiques innovantes en la matière, pour l'entreprise et pour la société. Pour cela, Equity Lab utilise différents outils : l'animation de groupes de travail, la publication d'ouvrages, l'élaboration de référentiels, la réalisation d'expérimentations ou la conduite de sondages. Ses membres fondateurs sont Laurence Méhaignerie, Marc Cheb Sun et Alexandra Palt.

www.equitylab.fr

A propos de l'Association Française des Managers de la Diversité

L'AFMD a pour vocation de professionnaliser le management de la diversité qui est désormais une composante stratégique de la croissance des entreprises et des organisations. L'AFMD regroupe aujourd'hui plus de soixantaine-dix entreprises, Grandes Ecoles et Universités. Espace de réflexion et de partage d'expériences, elle organise des groupes de travail et conférences permettant de proposer des solutions innovantes et dont elle assure la diffusion sur son site web, par la publication de livres blancs, de guides pratiques et l'organisation de colloques. Son champ d'application ambitionne de couvrir toutes les problématiques (parité, intergénérationnel, handicap, appartenance religieuse, origine sociale et ethnique...) sur lesquelles elle s'engage à mobiliser ses adhérents à l'aide de ses partenaires académiques, associatifs et institutionnels.

www.afmd.fr

Contacts Presse

Pour Equity Lab

Agence Réplique - Isabelle Laville

☎ : 01 40 86 31 53 - 06 25 47 18 03

@ : ilaville@replique-com.com

Pour l'AFMD

Yannick Hilaricus

☎ : 01 75 44 92 37 - 06 17 12 28 08

@ : yhilaricus@afmd.fr
